



# Comité départemental de Basketball

COMMISSION SPORTIVE

## BRASSAGE DEPARTEMENTAL

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

### 1. Pour les matchs seuls, application du Règlement Sportif Particulier à la catégorie.

Dans la catégorie U13, les brassages se jouent en 4 contre 4 avec un ballon taille 5 pour les féminines et taille 6 pour les masculins.

Temps de jeu : 4 x 7mn pour les U13 - 4 x 8mn pour les U15 - 4 x 10mn pour les U17/18

### 2. Pour les triangulaires, les modifications du règlement :

- *Temps de jeu*: **4x5minutes en U13 et U15, 4x7 minutes pour les U17**
- *Temps mort* : un à chaque quart temps, et deux dans le quatrième.
- *Prolongation* : 2 minutes,
- *Mi-temps* : **5 minutes**, intervalle de 1mn entre chaque période.

### 3. Horaires des rencontres : Voir tableau joint

**Le club organisateur doit obligatoirement communiquer aux associations qui se déplacent et au comité départemental les horaires exacts des rencontres en cas de modification.**

### 4. Officiels :

- Le club organisateur gère et coordonne. A ce titre, il désigne l'arbitre ou les arbitres.
- Chaque équipe doit désigner un OTM. En cas d'absence, prévenir le club organisateur 48h avant le début de la rencontre.

### 5. Résultats.

Le club organisateur doit **impérativement saisir le résultat** de sa ou ses rencontres **sur FBI après la ou les rencontres** .

Si vous rencontrez un problème sur FBI, le club organisateur doit impérativement adresser les résultats par courriel : [cd81@basket81.fr](mailto:cd81@basket81.fr)